



EVRY-VIRY HOCKEY CLUB 91

31 avenue du Général de Gaulle 91170 Viry-Châtillon
www.evh91.fr - contact@evh91.fr
Club FFHG N°11025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Délégation de pouvoir
VENDREDI 14 JUIN 2024
20h00

La Salle Philippe SELLA à Viry-Châtillon (stade de rugby) à 20h00.

Détails relatifs au Conseil d'Administration du club

Conditions d'éligibilité au Conseil d'Administration d'EVH91	<ol style="list-style-type: none">1. Avoir 18 ans révolus2. Être licencié ou adhérent pour la saison en cours et être à jour de ses cotisations, ou en être le tuteur légal si le licencié a moins de 18 ans3. Deux membres d'une même famille - du premier degré - ne peuvent prétendre à être élus au sein du conseil d'administration
Conditions de vote en Assemblée Générale	<ol style="list-style-type: none">1. Être adhérent ou licencié cette saison dans le club et être à jour de ses cotisations2. 2 cas : Si 16 ans et plus alors le droit de vote s'applique Si moins de 16 ans alors le tuteur légal peut voter
Procurations de vote	<ol style="list-style-type: none">1. Tout électeur ne peut prétendre à plus de 6 voix (1 voix propre + 5 pouvoirs)

Pouvoir de représentation à l'assemblée générale ordinaire

Je, soussigné(e) _____ demeurant à _____, Licencié - adhérent de l'Association Evry-Viry Hockey 91 dont le siège est domicilié au 31 avenue du Général de Gaulle 91170 Viry-Châtillon donne par la présente pouvoir à _____ demeurant à _____, pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire qui sera tenue le 14 juin 2024 à 20h00 à la Salle Philippe SELLA à Viry-Châtillon.

Signature précédée de « Bon pour pouvoir » Date : _____